

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

## AMENDEMENT

N ° CD189

présenté par  
M. Orphelin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.